

MANDAT de 3 mois AU BÉNIN

Numéro du mandat : BN-FUPRO-CT-01

Mission d'appui à la mise en place de l'interprofession céréale auprès de la FUPRO Bénin.

1. CONTEXTE

Le programme Réseau Agro-Innov

Mis en œuvre par UPA Développement international (UPA DI), le programme Réseau Agro-Innov permet d'accroître la capacité de producteurs/conseillers agricoles canadiens à partager leur expertise en vue d'améliorer le bien-être économique et social de collectivités rurales du Sud.

En appuyant des producteurs du Sud dans le développement de leurs exploitations familiales, les coopérants volontaires canadiens renforcent la capacité d'organisations paysannes et d'autres acteurs des filières agroalimentaires à mettre sur pied des services économiques durables.

Par ailleurs, le programme accompagne les producteurs et conseillers pour qu'ils réalisent des activités d'information et de sensibilisation du public canadien.

Description du ou des partenaire(s)

La Fédération des unions de producteurs du Bénin (FUPRO Bénin) est la faîtière nationale et regroupe en son sein les organisations professionnelles agricoles, toutes spéculations incluses au Bénin. Elle est composée de six organisations de type territoriale (Union régionale de producteurs), de quatre organisations filières et deux organisations spécifiques (jeunes et femmes). En plus de 20 années d'existence, la FUPRO Bénin a développé auprès de ses membres, outre les renforcements de capacités, plusieurs activités économiques dont, entre autres, la distribution de semences et la commercialisation de produits agricoles (maïs, soja, etc.). Forte de ses expériences passées dans la commercialisation des produits agricoles, elle a créé, depuis 2015, la Coopérative de distribution des intrants et commercialisation des produits agricoles (Coop DICPA), une structure à vocation économique qui pourrait contribuer au refinancement de la FUPRO en fonction de ses résultats. La Coop DICPA assurera la commercialisation : (i) des intrants agricoles de toutes les natures et autorisés par la législation nationale, (ii) du matériel et outils agricoles, (iii) des produits agricoles.

Description du projet dans lequel le ou la volontaire interviendra

Dans le cadre du projet d'appui à la structuration des filières maïs et riz au Bénin conduit par le ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et financé par l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), la FUPRO Bénin a été responsabilisée pour conduire le processus de

mise en place de l'interprofession des acteurs de la filière céréalière au Bénin. Pour mener à bien ce processus, des termes de références ont été élaborés et un dispositif technique est mis en place. La FUPRO Bénin sollicite l'assistance technique d'un ou d'une volontaire pour mener à bien ce processus.

2. OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Description du mandat		Le mandat du volontaire consiste à apporter un appui technique à la FUPRO Bénin dans le processus de mise en place de l'interprofession céréalière.		
Objectifs principaux		<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la FUPRO Bénin dans la préparation et l'organisation des assemblées générales constitutives (AGC) des organisations paysannes (OP) du collège des producteurs, transformateurs et commerçants de céréales. 		
Activités		<ul style="list-style-type: none"> - Séance de travail avec l'équipe de la FUPRO Bénin. - Élaborer un planning de mission. - Participer aux réunions de cadrage du comité préparatoire. - Participer aux sensibilisations des acteurs de la filière céréalière sur le terrain. - Participer à l'élaboration des textes statutaires et du schéma de structuration des acteurs de la filière. - Participer aux assemblées générales constitutives des OP au sein des différents collèges d'acteurs. - Proposer un plan de renforcement des capacités des acteurs de l'interprofession. 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Les AGC des OP au sein du collège des producteurs, transformateurs et commerçants sont préparées. - Les OP au sein du collège des producteurs, transformateurs et commerçants de céréales du Bénin sont constituées. 		
Mesures transversales	Égalité entre les femmes et les hommes	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la politique d'égalité entre les femmes et les hommes d'UPA DI et inviter les organisations partenaires à réfléchir aux besoins spécifiques des femmes et à leur implication à tous les niveaux de l'organisation. 		
	Environnementales	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager une approche écologiquement intensive de l'agriculture et contribuer au développement de pratiques respectueuses de l'environnement. 		
Dates de la mission		Date de départ envisagée du Canada	Date de retour envisagée au Canada	Durée du mandat
		À déterminer	À déterminer	2-3 mois

Les dates de réalisation du mandat pourraient varier en fonction des disponibilités de l'organisation partenaire et des candidats sélectionnés.

Pour soumettre votre candidature, veuillez consulter les modalités d'inscription et remplir le formulaire en ligne : <http://www.upadi-agri.org/devenez-cooperant-volontaire/>.

Le mandat est affiché jusqu'à ce que le poste soit comblé.